



Épreuves de spécialité : y a-t-il eu un bug dans le brassage des copies ?

Enola Richet

Tout pourrait s'expliquer par un bug du logiciel « d'aide numérique à la notation et à la correction » du bac, dit Santorin. Mi-avril, les élèves de classes STMG d'Île-de-France s'étaient plaints par dizaines du Twitter, alors qu'étaient tombés comme un coup de massue les résultats des épreuves de spécialité du baccalauréat 2023.

En région parisienne, plusieurs classes de terminale semblent effectivement avoir écopé de notes particulièrement basses, trois à quatre points au-dessous de leur moyenne générale. Le déroulement de l'épreuve d'éco-droit dans des conditions compliquées, puisqu'elle avait dû être recommencée au bout d'une heure et demie suite à une fuite des sujets, appelait pourtant à une tolérance supplémentaire.

Tellement de respect pour ces 16 élèves dans la salle que je surveille qui n'ont pas abandonné, qui ont repris leur composition après presque une heure à attendre et la distribution d'un nouveau sujet. Bravo les jeunes et courage à vous ! #STMG— ExPionnedeRep (@La_Piof) March 21, 2023

« La notation a été beaucoup trop sévère. Ils ont été saqués », dénonçait alors dans nos pages Sonia Renaux, membre des FCPE du lycée Édouard-Branly de Créteil (Val-de-Marne) et maman de Yanniss. Il est l'un parmi les nombreux de sa classe à avoir reçu des notes très basses en éco-droit et en gestion : 3/20 et 4/20, pour une moyenne habituelle autour de 14.

D'autres établissements témoignaient d'une situation similaire. Au lycée Hector-Berlioz de Vincennes (Val-de-Marne), la moyenne aux épreuves de spécialité se situait autour de 9/20 chez les STMG « alors que celle des spécialités dans la voie générale se situe plutôt autour de 13, un écart anormal », estimait également Bruno Bobkiewicz, proviseur et secrétaire général du SNPDEN, le syndicat des chefs d'établissement.

La filière générale également touchée

Le problème semble avoir aussi touché les filières générales. Au lycée Montalembert de Courbevoie (92) les parents d'une classe de terminale ont décidé d'envoyer un recours à l'académie de Versailles et au Ministère suite à la notation particulièrement basse d'une partie de la classe sur l'épreuve de SVT, elle aussi frappée d'un coefficient 16.

« Si l'on regarde une liste alphabétique des notes, les 16 élèves qui se situent sous la lettre H ont reçu une note très basse, avec 3 ou 4 points en dessous de leur moyenne habituelle », explique Olivier Robin, parent membre de la FCPE, liste comparative sur 2 trimestres à l'appui. Sur cette épreuve aussi des difficultés avaient été rencontrées : « L'un des deux exercices tombé en SVT n'était pas au programme de révision. Ils sont forcément victimes d'un correcteur sévère, qui n'a pas pris en compte ce paramètre qui justifiait une correction plus tolérante », juge-t-il.

Impossible en théorie, puisque les copies des épreuves de spécialité sont brassées depuis 2021 par le nouveau logiciel Santorin, pour que chaque correcteur reçoive des lots de 35 copies issues quatre à six lycées différents. Sauf que cette année, un bug aurait, selon le SUI-FSU, le syndicat unitaire de l'inspection pédagogique (qui réunit les inspecteurs académiques), fait dérailler le logiciel sur le périmètre de Île-de-France, entraînant le mauvais brassage de certains lots.

Un logiciel « pas assez puissant »



C'est effectivement la seule zone dans laquelle les examens et les notations sont orchestrés par un service interacadémique couvrant toute la région, le SIEC. Celui-ci prend donc en charge un très grand nombre de copies : 200 000 pour les épreuves de spécialité cette année, issues d'environ 500 lycées technologiques et généraux.

« Santorin n'est pas assez puissant pour brasser des quantités aussi importantes, et cela entraîne parfois des bugs », explique un inspecteur académique et membre du SUI-FSU. « En cherchant la provenance d'une copie mal scannée, nous avons constaté cette année que plusieurs lots de 35 n'avaient presque pas ou pas du tout été brassés, et que donc certains correcteurs se sont retrouvés avec des lots de copies issues d'un même lycée », explique le fonctionnaire.

PODCAST. Éducation : qui est vraiment Pap Ndiaye ?

La notation basse de certaines classes « pourrait donc s'expliquer par la conjoncture de deux phénomènes : le fait que certaines classes n'aient pas été brassées, et que ces lots soient tombés sur des correcteurs un peu plus durs que les autres », conclut l'inspecteur. Si une harmonisation constante a été effectuée par les académies pour traquer les écarts de notation trop importants entre correcteurs, « il se peut que certains cas de notation sévère passent sous les radars si la moyenne de la classe ne s'écarte pas outre mesure de la moyenne nationale », explique le syndiqué.

Le ministère de l'Éducation n'a pas eu vent d'un bug

Au SIEC, on admet que « sur quelques lots, le brassage a pu être moins important. Mais il n'y a pas eu de problème de grande ampleur affectant le bon déroulement de la notation » assure Frédéric Muller, le directeur. Même réponse au ministère de l'Éducation nationale, qui affirme ne pas avoir eu vent de bug de Santorin.

Que le phénomène soit plus étendu ou qu'il ne concerne que quelques classes, « nous sommes très inquiets pour nos enfants, et nous demandons au ministère et à l'académie de réagir justement », implore Olivier Robin, papa d'une élève de terminale qui pourrait perdre sa place en école de kiné à cause de ces notes. « Ce genre d'erreur, ça peut changer leur vie », se désole-t-il. ■

